

Voici un communiqué du SITOMAP :

La collecte : Les encombrants

Les modalités de la collecte des encombrants changent en 2025.

En effet, après la campagne de collecte des encombrants de 2024, plusieurs maires de communes ont demandé qu'elle ne soit pas reconduite. Beaucoup de déchets se sont retrouvés sur la voirie après le passage du camion de collecte car beaucoup d'habitants n'ont pas respectés les consignes de tri. Les agents communaux ont dû faire le travail de ramassage des différents dépôts. De plus, les tournées de plusieurs camions voulant récupérer des déchets avant le camion de collecte (ferraille, déchets électriques et électroniques...) sur l'ensemble du territoire ont créé des perturbations.

Aussi, une commission s'est créée en 2024 pour repenser cette collecte dont les modalités de fonctionnement restent à ce jour à consolider.

Sur le principe, le SITOMAP proposera une collecte réservée aux personnes de 70 ans et plus ou à mobilité réduite, sur rendez-vous, avec un nombre d'objets volumineux restreints. Les déchets ne devront pas être mis sur la voie publique.

Ce désagrément est indépendant de notre volonté.
Pour plus d'informations, veuillez joindre le SITOMAP au :
02.38.32.76.20 / sitomap@sitomap.fr

Le Maire,

Thierry BARJONET

